



AMIENS

4, rue Paul Sautai - 80000 AMIENS

☎ 03.22.92.33.63 📠 03.22.92.50.51

@ picardie@unsa-education.org

CTA 18 MARS 2019

Composition : 3 FSU - 2 (+1 expert) UNSA - 2FO - 1 SGEN - 1 SNALC

1 Evolution de la carte des agences comptables

Présentation par M. le Secrétaire Général :

- 2 GT
- Moins de charge pour les mutualisateurs car dès la rentrée 2019 les CUI seront remplacés par les AESH, payés par le Rectorat

Transfert de la mutualisation du Lycée Condorcet au Lycée Nerval de Soissons pour une création d'un service de paie départemental Aisne.

Transfert de la mutualisation du Lycée Grenet au Lycée Paul Langevin pour une création d'un service de paie départemental Oise.

Chaque structure concernée gardera donc son attractivité pour les postes d'administrateurs. Ce n'aurait pas été le cas si la mutualisation avait été transférée au Lycée Mireille Grenet.

Intervention SNASUB : promesse a été faite à l'agent comptable du Lycée Mireille GRENET d'obtenir le service de mutualisateur de paie. Etonné du revirement de situation entre les 2 GT. Le transfert est périlleux sur le lycée Langevin car l'agent comptable souhaite muter.

Intervention UNSA : souligne la qualité du dialogue social sur le sujet. M Le secrétaire général a su entendre nos arguments sur le fait de ne pas créer de super structures (Le lycée GRENET est la plus grosse agence comptable de l'Académie). Si l'agent comptable du lycée Langevin devait partir, un cadre tout aussi compétent prendrait la relève, on ne peut pas préjuger qu'un autre collègue ne soit pas compétent pour le faire. **La Problématique pour les mutualisateurs, ce ne sont pas les lieux d'implantation, mais les moyens alloués.**

Nous ne sommes pas pour la disparition de l'agence comptable de Corot. Il faut des petites AC pour



débuter. D'ailleurs, nous avons été étonnés que ce projet apparaisse au 2ème GT. Cette situation devrait être étudiée plus tard.

Réponse de M. le Secrétaire Général : Il n'y a pas eu de promesse faite à l'agent comptable du Lycée Mireille Grenet. Tous les agents comptables ont été reçus. L'évolution doit se faire en fonction des structures et non pas en fonction des personnes. Il faut des AC avec une taille à 6- 7 pour avoir des équipes formées, professionnalisées.

Réponse de Mme La Rectrice : La situation de Corot sera étudiée plus tard. La suppression de l'agence comptable de Corot n'est donc pas soumise au vote.

Vote : Contre 6 (FSU SGEN FO) Pour 0 Abstention 3 (UNSA SNALC)

2 - Carte des CIO :

Présentation par M. le Secrétaire Général : Fermeture CIO de Tergnier. Le Président du CD 02 veut absolument fermer pour des raisons financières. Activité : 200 personnes / an.

Transformation en points d'accueil des CIO d'Hirson (la commune assure la charge) , de Senlis et de Friville avec maintien d'un poste administratif dans chaque point d'accueil.

Intervention FO : Quels supports (C ou B) seront concernés ?

Réponse de M. le Secrétaire Général : au cas par cas, selon les situations des personnels. Les personnels des CIO pourront bénéficier de la bonification de la mesure de carte scolaire.

Intervention UNSA : la problématique est l'absence de fiche de poste claire d'un personnel administratif en point d'accueil pour guider sa décision de muter ou non.

Réponse de M le Secrétaire Général : ce qu'on attend d'un personnel administratif : prise de RDV, accueil physique. Ils effectueront leur 1607 h sur le site du point d'accueil.

Intervention UNSA : il faut donc créer un poste administratif sur l'antenne d'Albert, car c'est un point d'accueil sans personnel administratif sur site, contrairement à ce qui va se faire dans les autres points d'accueil.

Réponse de M. le secrétaire général : oui, quand la personne qui occupe ce support au CIO d'Amiens quittera son poste.

Vote : Contre: 9 (FSU, UNSA, FO, SGEN, SNALC)

2 bis Evolution des moyens administratifs en CIO et EPLE pour la rentrée 2019

Mesures proposées :

Retraits : 11,5

CIO de Tergnier : - 2

CIO de Hirson : - 1

CIO de Friville : - 1

CIO de Senlis : - 1

LGT Condorcet St Quentin: - 2

LGT Rostand Chantilly : - 0,5

LGT D'Ailly Compiègne : - 0,5
LGT Grenet Compiègne : - 2
Collège Lebesque Marseille en Beauvaisis : - 0,5
LGT Condorcet Méru : - 0,5
LGT Boucher de Perthes Abbeville : - 0,5

Redéploiements : 2,5

LGT Langevin Beauvais : + 0,5
LGT Nerval Soissons : + 0,5
Collège Philippe Soissons : + 0,5
Lycée Verne Grandvilliers : + 0,5
Collège PMF Méru : + 0,5

- Intervention UNSA : S'interroge sur les moyens donnés aux mutualisateurs des paies : + 0,5 ETP pour qu'un service mutualisateur soit doté de 3 ETP.

Situation contrats Nerval : 589

CUI college 32
AED AESH 94
AED 331
1er degré 132

Situation contrats Condorcet : 483

CUI college 28
AED AESH 82
AED 324
1er degré 49

Intervention UNSA : Au 1er septembre, les dossiers vont s'ajouter mais comment demander à une équipe de 2,5 ETP d'absorber le travail d'une autre équipe de 2,5 ETP avec seulement 0,5 ETP supplémentaire ?

Réponse de M. le secrétaire Général : la charge de travail va basculer sur le Rectorat pour les AESH, et il n'y aura pas de nouveaux CUI 1er degré signé car fin du dispositif.

Intervention UNSA : Est il possible de décaler la date effective de transferts au 1^{er} janvier 2020 ?

Réponse de M. le secrétaire général : Date de passation en réflexion : en effet, faire la passation en janvier présente un double intérêt pour ceux qui paient et ceux qui vont être payés. Il faut voir comment cela est possible en conciliant avec les mouvements de personnels.

Intervention UNSA : Pourquoi le lycée Pierre d'Ailly contribue encore cette année aux suppressions de poste, alors que d'autres établissements sont plus excédentaires que cet établissement au barème ?

Réponse de M. le Secrétaire Général : c'est la continuité du travail engagé l'année dernière car initialement 1 poste devait être supprimé l'année dernière. Certains établissements ont fait remonter qu'ils étaient sollicités par la région temporairement. « On ne peut pas utiliser le barème bêtement et méchamment. C'est un outil d'aide à la décision. »

Contre : 9 (FSU UNSA FO SGEN SNALC)

– **Postes gagés supprimés au Greta Aisne - Condorcet**

Intervention du DAFCO : situation financière du GRETA Aisne implique la suppression des 2 postes.

Intervention de l'UNSA : y a-t-il un lien entre les 2 postes gagés supprimés et les 2 ETP supprimés au Lycée Condorcet suite au transfert de la mutualisation ?

Réponse de Mme la chef de la DOS : il n'y a pas de lien, ça n'a rien à voir.

Intervention UNSA : demande l'application de la mesure de carte scolaire pour ces personnels.

Réponse du chef de la DPAE : leur situation sera étudiée avec beaucoup d'attention.

Intervention de Mme la Rectrice : Dès la semaine prochaine, l'Inspection générale va faire un audit pour une mission de conseil et non pas d'inspection au GRETA Aisne

Réponse du DAFCO : Le déficit vient de la diminution de la commande mais pas que.

3 Répartition des postes infirmiers pour la rentrée 2019

Redéploiements

Intervention DASEN de la Somme : 1 attention particulière portée au Collège de la Somme Lucas et Ponthieu : + 1

Intervention de M le Secrétaire Général : redéploiement sur l'éducation prioritaire au détriment des lycées + 0,5

Vote : Abstention : 2 (UNSA) Contre : 7 (FSU SGEN FO SNALC)

Modification du secteur d'intervention des AS

Pas de changement dans la Somme

Dans l'Aisne : sortie du secteur d'intervention de St Gobain pour y faire rentrer le collège de Coucy

Dans l'Oise : modification de plusieurs secteurs d'interventions

4 Créations- Suppression de postes de direction et d'enseignement en EPLE

Suppression totale : - 32 postes d'enseignement en EPLE

Problématique des postes en GA.

Intervention FO : des collègues sont très inquiets car convoqués au rectorat. Les personnels ne peuvent pas se faire accompagner par un représentant syndical.

Réponse de M le DRH : Les collègues ne sont pas convoqués mais invités pour parler de leur avenir. Ils peuvent tout à fait se faire accompagner par un représentant.

Mme la Rectrice retire ce point à l'ordre du jour car le document ne lui a pas été présenté. Donc pas de vote

5 Emplois de professeurs des écoles dans les EREA de St Quentin et de Crèvecœur

Transformation d'1 poste PE par 1 poste d'AED dans chaque EREA. Ces postes sont vacants. AED travaille 35 h par semaine. C'est recentrer les missions de PE sur des postes d'enseignement plutôt que sur de la surveillance. Les supports PE sont redéployés dans les écoles.

Les PE en EREA vont bien touchés l'ISAE dans ces structures, car tous les obstacles juridiques ont été levés. Effet rétroactif à la date de prise de la décision du SG .

Vote : Contre 7 (FSU SGEN FO SNALC) Abstention 2 (UNSA) Pour : 0

6 Réorganisation des services académiques à la rentrée 2019

Réorganisation de la DSDEN de la Somme (cf document joint)

Equipe de direction : 11 personnes physiques

- 1 poste de Catégorie A : ressources humaines de proximité
- 1 Division Gestion des moyens : 6 ETP (1 A chef de division, 2 B, 2 C, 1 ETP)
1 Division vie scolaire : 6 ETP (1 A, 3 B et 2 C)
1 Division personnels enseignants : 13 ETP

36 emplois sont réinjectés pour renforcer la DSDEN.
Pas de mobilité forcée- maintien du régime indemnitaire

Nombres d'emplois libérés seront mis au mouvement intra.

Tout le monde reste localisé au même endroit entre le 20 et le 14 boulevard Alsace Lorraine
L'objectif est déjà de rassembler géographiquement les personnels travaillant dans la même division.

1 Poste de conseiller mobilité carrière (cat A) sera créé dans chaque département et seront profilés.
Pourvus par la BIEP.

Vote : Contre 2 (FO) Pour 2 (UNSA) Abstention 5 (FSU – SGEN- SNALC)

Cellule IntercAcadémique de l'Apprentissage :

Présentation par M le Secrétaire Général : 1 interlocuteur Unique fort dans ce domaine.
Siège rattaché à Amiens.
Pas de poste supprimé

Vote : Contre 2 (FO) Pour 3 (UNSA SNALC) Abstention : 4 (FSU SGEN)

7 Création du Lycée polyvalent de Doullens

Volonté des personnels. Les 2 CA ont voté POUR. Pilotage facilité.

Vote : Pour : 3 (UNSA SGEN) Contre : 2 (FO) Abstention : 3 (FSU)

8 Circulaire académique sur le mouvement national à gestion déconcentrée des corps nationaux des personnels enseignants du second degré

Abstention : 3 Contre 3 Pour : 3 (UNSA)

9 Postes spécifiques académiques pour la rentrée 2019

Reporté

10 Mise en place d'un pôle PETREL académique

Objectif : avoir un seul interlocuteur « retraite » au niveau académique

Par conséquent : Transfert d'IETP de la DGP de la DSDEN de l'Oise à la DPS du Rectorat

Interlocuteur privilégié en cas de problème avec la simulation sur l'ENSAP

Opérationnel dès le 1er septembre 2019

11 Questions diverses

Posées par l'UNSA éducation :

- Le règlement intérieur du CTA n'a pas été adopté. Réponse de M. le secrétaire général : c'est effectivement un oubli. Il sera proposé la prochaine fois .
- Demande de groupe de travail pour la revalorisation de l'IFSE des personnels administratifs. Réponse de M le secrétaire général : consultation nationale en cours. Les budgets académiques vont être abondés en ce sens. En attente des lignes directrices du Ministère.
- Contingent de promotion pour les avancements de grade et les listes d'aptitude des personnels administratifs. Réponse de M. le chef de la DPAE : en attente de l'information du ministère (début avril)
- Circulaire mutation intra académique des personnels administratifs : demande de prolonger le délai de retour de confirmation des mutations. Réponse de M le chef de la DPAE : pas de souci , la date du 24 avril n'est pas un délai de rigueur, même s'il faut que les confirmations soient renvoyées le plus vite possible.

Le CTA se réunira donc le 26 mars pour connaître des points sur lesquels tous les membres des représentants des personnels se sont prononcés contre.

